

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

D'*Edward Balbon* et autres,—de *William Kilby* et autres, de la ville de *Niagara* ;—de la corporation de la dite ville de *Niagara*,—du conseil municipal du township de *Niagara*,—et de *H. F. Brown* et autres, du dit township de *Niagara*, et de l'Etat de *New-York*, dans les *Etats-Unis d'Amérique* ; demandant chacun la passation d'un acte pour incorporer la compagnie du canal *Erié et Ontario*.

Du conseil municipal du comté de *Norfolk*, dans la province d'*Ontario* ; demandant qu'il soit fait certains amendements au tarif.

De la chambre de commerce de la cité de *Montréal* ; demandant la passation d'un acte pour incorporer une compagnie pour la construction d'un canal devant relier les eaux du lac *Champlain* à celles du *St. Laurent*.

De l'association canadienne des vignerons ; demandant qu'il soit imposé des droits sur les arbres fruitiers venant des *Etats-Unis*.

L'honorable M. *Seymour* du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et de faire rapport sur iceux, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

11 Mars, 1870.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session, et d'en faire rapport, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Voulant donner suite à l'opinion exprimée dans son second rapport, que votre honorable Chambre a adopté le 9 du courant, votre comité propose à votre honorable Chambre de payer une somme annuelle de quatre cents piastres, sur les fonds contingents du Sénat, à M. *Alpheus Todd* pour les services qu'il rend aux Sénateurs à la bibliothèque du Parlement.

Votre comité recommande en outre de donner ordre au greffier de payer, par voie d'acomptes mensuels, cette allocation à M. *Todd*, à commencer du jour de l'ouverture de la présente session, en étendant le premier paiement à tout le laps de temps écoulé.

Le tout respectueusement soumis,

B. SEYMOUR,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre d'hui en quinze jours.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable M. *Tupper* et autres, comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeu*di*, 10 Mars, 1870.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat, priant Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans la nomination d'un comité conjoint des deux Chambres, au sujet de la publication d'un compte-rendu des débats du Parlement, et informant Leurs Honneurs que les honorables MM. *Tupper*, *Anglin*, *Holton*, *Blanchet*, *Beaubien*, et MM. *Mackenzie*, *Chamberlin*, *Cartwright*, *McDonald (Lunenburg)*, *O'Connor* et *Beaty*, agiront comme membres de ce comité de la part de cette Chambre.

Ordonné, que l'honorable M. *Tupper* porte le dit message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,

Greffier des Communes.